

**NAUFRAGE HUMAIN, AVENIR INCERTAIN,
EST-CE ÇA LA DOUANE DE DEMAIN ?**

LE CHOC DE 2 MONDES...

Le CSAR de ce jour a été le théâtre d'une confrontation entre deux mondes : celui de la Direction générale, portée par la « com » de l'Élysée et une implacable et glaciale logique comptable, et celui de la CGT, rappelant la réalité des services et des agents et tentant de remettre au centre des débats, l'humain, les effectifs et les missions...

En liminaire, nous avons dénoncé le décalage entre les annonces médiatiques du Président de la République et les moyens alloués à la douane à la suite d'un PLF 2026 encore plus qu'austéritaire.

Dans le même temps, la nomination des copains (et des copines) continue avec l'annonce du départ de notre ministre vers la cour des comptes. Ce même budget voté au forceps à l'assemblée, serait contrôlé à terme par la ministre qui l'a initié.. Bravo !

La DG se félicite d'une « commande » du Président de la République pour un changement d'échelle face au narcotraffic. Si la DG se réjouit de ne plus être sur un « strapontin » face aux autres forces de sécurité, elle admet que le budget 2026 est déjà voté.

Pour les éventuels renforts, il faudra attendre 2027... Si le DG doit remettre sa feuille de route au Premier Ministre à la fin du mois de février, nulle question d'en parler aux agents et à leurs représentants. Il ne faudrait quand même pas que les premiers concernés puissent donner leur avis et être informés ! L'opacité semble être la seule ligne directrice que le DG applique méthodiquement.

Nous avons dénoncé l'absurdité de promettre un plan massif avec un solde d'emplois nul pour 2026. On ne gagne pas une guerre avec des promesses de « trajectoires » futures alors

que les brigades et les bureaux sont déjà exsangues. Donc on devra faire mieux avec moins, déshabiller l'un pour habiller l'autre ? Pas question ! La CGT a une autre ambition !

**LES RÉPARTITIONS
CONTENTIEUSES**

Concernant l'abandon des répartitions contentieuses, la CGT a fait une proposition de substitution par une mesure générale (à la hauteur du plafond de 1900 € par an de celles-ci) qui devient urgente face à ce système qui arrive en bout de course, alors que la DG annonce qu'elle mettra sur la table un dispositif quasi similaire mais au cas par cas... La douane ce sont avant tout des collectifs de travail, des équipes, du soutien, pas des collègues que l'on dresse les uns contre les autres !

DELTA IE

Sur l'hécatombe DELTA, le DG avoue à moitié que la France n'était pas prête à temps (ah bon?) et que pour sauver le dédouanement en France, le soldat DELTA G sera vite remis en place en attendant des jours meilleurs..

Décalage entre les 100% de satisfecit de sa part, alors que seulement 50% des opérateurs ont fait la bascule... nous n'avons pas la même notion quand il s'agit de réussite ou d'échec.

La CGT pour sa part est inquiète de la fuite des opérateurs vers d'autres pays européens, fuite qui aurait des conséquences économiques et sociales très graves.

Dans tous les cas, la CGT a demandé confirmation de déploiement d'agents de Paris spécial en urgence dans les services de dédouanement en tension. Ceux qui tiennent le dédouanement debout en ce moment, ce sont les douaniers du terrain !



MARITIME

La DG lorgne sur le modèle de la Guardia di Finanza. Les BGC de La Rochelle et Nice ont été retenues comme brigades test, alors même que de façon concomitante, le DI de la DNGCD annonçait que seule La Rochelle serait concernée à compter du 1er septembre.

Ordre, contre-ordre, le navire Douane continue de prendre l'eau.. La CGT réclame une fois encore un groupe de travail national sur l'ensemble de notre dispositif aéro-maritime.

RESTRUCTURATIONS

Le dossier des restructurations a confirmé une dérive purement comptable.

Ce point a cristallisé notre colère.

Quelle ne fut pas notre stupeur de découvrir les nouveaux motifs de fermeture de service !

▣ Un divisionnaire habite trop loin de sa division ? On ferme la division et on la rapproche de son domicile ! On veut faire quelques économies de mètres carrés ? On ferme ! L'administration n'a pas envisagé une seule seconde de réduire la surface occupée.

▣ Une antenne ONAF ne fait pas assez de chiffres et se trouve dans une ville peu attractive (les dijonnais apprécieront) ? On ferme et on envoie la charge de travail à une autre antenne !

L'administration n'a pas envisagé une seule minute de renforcer les effectifs de cette antenne pour améliorer son dispositif local !

Pourtant, quand on connaît le nombre de points de deal sur cette agglomération et les réseaux criminels qui y siègent, il y avait fort à faire... Non, nos dirigeants préfèrent encore et toujours détruire le service public douanier !

Et on appelle tous les agents restructurés par leur prénom, ça donne une impression de proximité, de gestion paternaliste emprunte d'une fausse empathie.

Révoltant ! Ecoeurant ! L'administration ne fait même plus semblant.

ONAF Dijon

La fermeture de l'antenne de Dijon est un signal désastreux. L'administration sacrifie la proximité de la police judiciaire douanière sous prétexte de rationalisation.

La CGT refuse ce retrait des territoires : affaiblir le maillage, c'est laisser le champ libre aux trafics.

SARC / PSDD

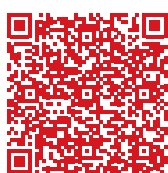
La CGT a dénoncé le maintien d'une prime (PRS) à 1 250 € pour le déménagement à Ivry. Face à l'inflation et à l'explosion des temps de trajet, ce montant est une insulte à l'engagement des personnels.

La CGT exige par ailleurs les mêmes mesures d'accompagnement pour les emplois contractuels que pour les emplois statutaires.

L'Etat fait le choix du recrutement contractuel, il doit en assumer les moyens sociaux. Pour nous l'accord d'accompagnement de 2022 devra s'y adapter et revoir le montant des primes de restructurations.

Division de Champagne

La DG assume de déloger des collègues, dont certains sont à deux ans de la retraite, pour une simple opération de « densification ». On réduit les surfaces pour économiser du loyer et du chauffage, sans aucun égard pour l'équilibre vie pro/vie perso des agents.



C'est la prime à la calculette immobilière contre le respect des carrières.

Pour la CGT, c'est bien la direction qui est le principal obstacle à la marche des services.

Ce sont des opérations de restructuration « gratuites » où la question de renforcer la capacité opérationnelle des services ne se pose jamais.

Le DG entretient la dégradation des services pour justifier les fermetures dans une logique de rentabilité inacceptable et incompatible avec la notion même de service public.

30 ans d'oubli juridique! Les bienfaits d'une recodification ?

Le projet d'arrêté listant les bureaux et brigades (article R. 131-1 du CDN) a révélé une situation incroyable : l'administration a admis qu'elle ne disposait pas de liste consolidée de ses services depuis 1994 !

Si la CGT a exigé que cette liste soit la plus juste possible, c'est pour une raison stratégique : figer la carte des services à l'instant T.

Sans liste officielle et précise, l'administration peut supprimer un bureau ou une brigade en catimini, sans débat ni contrôle.

Cette liste doit devenir un rempart contre les restructurations « fantômes », opérées sans base légale.

Pour autant quelle ne fût pas notre surprise que pour d'obscures raisons plusieurs bureaux ne figuraient pas dans cet arrêté !

Les services de la viticulture, quatre de la garantie, le service CELTICS au Havre, etc.

Nous avons exigé et obtenu que l'administration fasse preuve de plus de transparence et que tous les services y figurent. Nous ne pouvons pas nous contenter de la supposée bonne foi de la DG qui nous assurait qu'il ne fallait pas y voir une éventuelle manœuvre de leur part.

S'agissant de la liste de ces bureaux, la CGT a également demandé les horaires d'ouverture de chacun d'entre eux, ce qui nous a été refusé et renvoyé au dialogue social local... tiens donc !

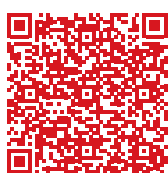
La CGT sera vigilante, car derrière les modifications des horaires d'ouverture se cachent souvent des réductions de ces plages (le nouveau code des douanes ne fixe plus de minimum) pour faire face à la pénurie de douaniers. La CGT le dit et le répète, le service public douanier ne doit être ni fragilisé ni soldé, il doit être renforcé !

Effectifs

Le schéma d'emplois 2026 affiche un solde net de ZÉRO. Faire « plus » avec « autant » reste l'imposture budgétaire de ce plan.

La CGT maintient : l'avenir de la douane repose sur les douaniers eux-mêmes, et nous ne pourrons compter sur personne d'autre !

La bataille continue dans les services, dans les instances, dans la mobilisation, dans le débat, auprès des parlementaires.



Notre priorité, c'est vous !